



Mairie de Saint-Joseph  
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

## EXTRAIT N°18/2018 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 AVRIL 2018

Préfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

27 AVR. 2018

Date de convocation :  
Le 03 avril 2018

la L'an deux mil dix-huit et neuf avril, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation et sous la présidence de M. Simon MORIN, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,

### Nombre de conseillers municipaux

En exercice 33

**PRESENTS :** Adjoints : Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, M. NOLEO Eric, Mme CALVEYRAC Arlette, Mme THALY-PONTAT Lysiane, Mme BELLIARD Valentine, M. ZAIRE Georges, Mme MONDESIR Manuela

### En début de séance :

Présents 24  
Procurations 2  
Absents 6  
Excusés 1

Conseillers municipaux : Mme JOISIN Marie-Yolaine, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. COURTINARD Jean-Marc, M. VERIN Fred, M. Hubert BAUBAND, Mme AGEE Marie-Claire, Mme GRUTUS Elise, M. Mathurin BASTE, M. SOLBIAC Honoré, Mme GOLVAT Agnès, M. CHARLEC Charlery, M. BOLO Laurent, Mme DANGLADES Youli, M. MARLET Camille, Mme LAMIN Marie-Josée.

### En cours de Séance :

Présents 23  
Procurations 2  
Absents 6  
Excusés 2

**ABSENTS EXCUSES :** M. Athanase JEANNE-ROSE, Mme DUPUY Olive (procuration à M. Mathurin BASTE), Mme ARNETON Thérèse (procuration à M. MORIN).

**ABSENTS NON EXCUSES :** M. NAPOLY Raymond, M. JOSEPHINE Adrien, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, M. PETIT Claude-Henri,

**ASSISTANTS** Mme Valentine CILPA, Mme Claudine NELLA ( DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), Mme Linda LONDAS (Directrice Service Financier), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), M. Pascal QUIONQUION, Mme VAUTOR (directrice SCVA), Mme Karole POULIN.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Agnès GOLVAT pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

## SUBVENTION COMMUNALE POUR L'ANNEE 2018

### BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Budget Annexe 2018 « « Energies renouvelables » » présenté par le maire

Vu la décision du conseil municipal du 04 février 2010 de créer le budget annexe « Energies renouvelables »

Considérant que l'équilibre du budget « Energies renouvelables » nécessite une subvention pour l'année 2018 s'élevant à **292 000 €**.

.....  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité**

**D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention d'un montant de **292 000 €** (deux cent quatre-vingt-douze mille euros) au budget annexe « Energies renouvelables »

Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 657364- « Subvention de fonctionnement aux établissements et services rattachés à caractère industriel et commercial » – du Budget Primitif de l'exercice 2018.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 09 avril 2018

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire,  
et par délégation  
le 2<sup>ème</sup> adjoint

*Jeanette Cramer*  
**Jeanette CRAMER**